

**Formulaire de demande d'une attestation de capacité professionnelle**

**1. Renseignements concernant le demandeur**

Nom et prénom :			
N° de téléphone :			
E-mail :			
Adresse de correspondance	Rue et n° :	Code postal :	
	Commune :	Pays :	

**2. Documents à transmettre**

1. Une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport recto-verso.	<input type="checkbox"/>
2. En fonction du cas de figure dans lequel vous vous trouvez (les informations se trouvent sur notre page internet), les documents à fournir sont indiqués ci-dessous.	
Une copie du certificat relatif aux connaissances de gestion de base qui est délivré au terme du 3 <sup>ème</sup> degré de l'enseignement professionnel au CEFA, école polytechnique de Huy. <b>Et</b> une copie du certificat d'études de 6 <sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire professionnel du CEFA, orientation « batellerie », de l'école polytechnique de Huy, obtenu après le 29/06/1999.	<input type="checkbox"/>
<b>Ou</b> Le document intitulé « Déclaration relative à la capacité professionnelle basée sur une expérience professionnelle acquise au sein d'une entreprise », signé par vous-même, par la personne qui déclare vous avoir formé ainsi que par le/la dirigeant(e) de l'entreprise qui dispose de l'accès à la profession. <b>Et</b> l'attestation d'accès à la profession de l'entreprise. <b>Et</b> une copie de la carte d'identité recto-verso de la personne qui vous a formé. <b>Et</b> une copie de la capacité professionnelle de cette personne. <b>Et</b> une copie de la carte d'identité recto-verso du dirigeant de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
<b>Ou</b> Si vous disposez d'une attestation de capacité professionnelle délivrée par une autre autorité compétente, vous pouvez contacter le Guichet de la navigation pour savoir si elle est valable en Belgique.	<input type="checkbox"/>

**Date de la demande et signature du demandeur :**